

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS  
PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2010**

Les actionnaires de la société DIGIGRAM sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le mardi 22 juin 2010 à 11 heures au siège social.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO n°59 du 17 mai 2010, ainsi que sur le site Internet de la société DIGIGRAM ([www.digigram.com](http://www.digigram.com)). L'avis de convocation comprenant l'ordre du jour est publié dans le journal d'annonces légales « Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné » du 4 juin 2010.

Les documents relatifs à cette assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont publiés sur le site Internet de la société DIGIGRAM ([www.digigram.com](http://www.digigram.com)).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R. 225-88 et R. 225-89 du Code de commerce les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- Au siège social situé 82/84 allée Galilée – Les Gémeaux - 38330 MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN,
- Ou
- Auprès de la Banque BNP Paribas Securities Services - GCT Assemblées - Grands Moulins de Pantin - 93761 PANTIN Cedex.